

Discours de M. Alain Clerc, Syndic de Saint-Sulpice

Madame la Présidente,
Madame et Messieurs les membres du Comité,
Mesdames et Messieurs les Syndics,
Mesdames et Messieurs les Municipaux,
Mesdames et Messieurs,
Chers invités,

La commune de Saint-Sulpice et sa Municipalité sont très heureux de vous recevoir et vous souhaitent la plus cordiale bienvenue.

Ces quelques mots pour vous présenter la seule commune riveraine du district de l'Ouest Lausannois.

Saint-Sulpice est une presqu'île couronnée de peupliers s'allongeant entre deux rivières qui décrivent leurs méandres avant de se perdre dans les eaux du lac.

Saint-Sulpice que nos anciens appelaient "Terretenges ou Chertenges", mots qui signifient "descente vers le lac". Perle des rives du Léman entre la Chamberonne et la Venoge.

Saint-Sulpice tire son nom d'un monastère bénédictin. C'est l'un des plus anciens villages du pays, il remonte à la plus haute antiquité. Ce coin de terre a très vite été occupé, dès l'époque préhistorique par des palafittes, comme en témoignent quelques pilotis trouvés dans la région de Dorigny.

Des fouilles exécutées en 1910 ont permis de mettre au jour une cimetière mérovingien de 193 tombes recelant de nombreux objets funéraires. Par contre, on ne trouve pas de trace gallo-romaine.

Saint-Sulpice trouve son identité au XI^{ème} siècle lors de la construction de son église romane.

D'une superficie de 185 hectares et une altitude de 394m, au centre du village, sa frontière nord, presque confondue avec la route cantonale Lausanne-Genève, forme un quadrilatère long de près de 4km et large de 300 à 700m.

Aujourd'hui notre commune présente le profil typique d'une localité résidentielle située à la périphérie d'une importante agglomération. Ses 4'430 habitants, dernièrement recensés, ont pour sobriquets "les Serpelious".

Comme rien ne remplace les images j'ai le plaisir de vous faire découvrir, par ce court métrage, toute la beauté de ce lieu dont j'ai l'honneur d'être le syndic.

Assemblée générale de l'ADCV

Saint-Sulpice, le 16 mars 2017